

## JUSTIFICATIF DE PARUTION

*Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.*

**Identifiant annonce : 7238674201**

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur Olivier COLIN, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

**Cliquez ici :**

<https://reussir-agri72.fr/public/index.php?a=annonces-legales-details&id=7238674201>

Cette annonce a été mise en ligne le **24 novembre 2020** sur **Agri 72 web**  
Pour le département : **72 - SARTHE**

### TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

#### Changement de gérant

Dénomination : VALLEGRAIN BIO.

Forme : SC.

Capital social : 50000 euros.

Siège social : ZA DU MOULIN DE BOURDINIE, 28330 COUDRAY-AU-PERCHE.

852779008 RCS de Chartres.

Objet : L'élevage porcin, l'engraissement en vue de la revente des porcs pour l'abattage et la commercialisation dans l'industrie agro-alimentaire

L'acquisition, la revente, la construction, la prise à bail, l'exploitation de tous biens agricoles, soit directement, soit par voie de fermage, de métayage ou de mise à disposition de la société des biens dont les associés sont locataires ou selon toutes autres modalités. Le tout s'appliquant plus particulièrement à la culture de terres agricoles et l'élevage conformément aux usages agricoles. Et généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elle soient, propres à favoriser l'accomplissement de cet objet ou s'y rattachant directement ou indirectement à l'exclusion de toutes celles ayant un caractère industriel ou commercial., durée : 99 ans ans.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 13 novembre 2020, les associés ont décidé :

- à compter du 13 novembre 2020, les associés ont pris acte de la modification de la gérance de la société :

Monsieur FRANCIS LEVEAU, demeurant Vallégrain, 28330 COUDRAY AU PERCHE en remplacement de GERARD SURZUR

- à compter du 1 janvier 2021, de transférer le siège social à La Clairière, 72320 THELIGNY.

L'article 4 des statuts est donc modifié comme suit :

« Article quatre - Siège

Le siège social est fixé à : La Clairière – 72320  
THELIGNY.

Il pourra être transféré en tout autre lieu par décision  
collective extraordinaire. »

Radiation du RCS de Chartres et immatriculation au RCS  
Le Mans.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.*

*Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Olivier COLIN  
Directeur de Médialex

